

LES FIEFS D'YAMACHICHE.

La paroisse d'Yamachiche, érigée civilement en 1722 par proclamation de l'intendant Bégon, approuvée et confirmée la même année par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, comprenait les fiefs de Grosbois, de Gatineau et de Dumontier, les deux premiers ayant front sur le lac Saint-Pierre. Grosbois avait une lieue et demie de front et Gatineau trois quarts de lieue. Ces deux lieues et quart de largeur remplissaient tout l'espace entre les paroisses de la Pointe-du-Lac et de la Rivière-du-Loup.

Voilà le champ que nous avons exploité et auquel se rapportent les documents, publiés dans la seconde partie de ce volume, comme "histoire documentaire d'Yamachiche," presque tous inédits.

Le coin de terre où l'on est venu au *monde*, où l'on a vécu dans sa jeunesse, sous les regards vigilants de bons parents, conserve un attrait et des charmes particuliers qui ne